

Programme de Formation à l'expertise en kinésithérapie

Module 1 : Introduction au domaine de l'expertise
Les obligations professionnelles et le droit applicable à la profession

WE 1 Session1 : connaissance du contexte juridique (11 -12 mars 2017)

Samedi 11/03/2017

8 h 30 Présentation de CNKE formation et de la CNKE

Corinne LATRUFFE (30 mn)

09 h 00/12 h00 Organisation de l'Etat Français :

- Organisation de l'Etat Français ; Les sources du droit français et la hiérarchie des normes (*Nolwenn BOURIC et Alain MACRON (3 h)*)

13h30 Les sources du droit de la santé

- Les grandes distinctions du droit : Droit Civil, Droit pénal, Droit administratif, Droit disciplinaire (*Nolwenn BOURIC (2 h)*)
- Les codes (*Nolwenn BOURIC et Alain MACRON (1h)*)

16h30 Pause

17h00 Organisation judiciaire et principes généraux de procédure

Nolwenn BOURIC (2h)



CNKE

COMPAGNIE NATIONALE DES
KINÉSITHÉRAPEUTES EXPERTS

CNKE
formation

Dimanche 12/03/2017

8 h 30 La nécessité de l'expertise pour un avocat, son utilité – L'outil procédural et la définition de la faute civile

Maître Bertrand PATRIGEON (2h)

10h30 Pause

10h45 Les enjeux de l'expertise pour un magistrat : ses attentes procédurales et les aléas de l'expertise

Raoul CARBONARO (1h)

11h45 Questions sur le week-end

WE 2 Session 2 : Les obligations professionnelles du MK (24 - 25 juin 2017)

Samedi 24/06/2017

9 h 00 Le cadre légal du code de la santé publique : articulation médecine/kinésithérapie
Raoul CARBONARO et Alain MACRON (1/2h)

9h30 – 12h30 Les risques dans l'exercice professionnel de la masso-kinésithérapie
Nolwenn BOURIC, Alain MACRON et Patrice PROIETTI (3h)

- Revue d'exemples de responsabilité dans l'exposé d'une séance de M-K
- Une introduction au régime des obligations professionnelles

12h30 – 14h00 Déjeuner

14h00- 19h00 La définition des obligations professionnelles
Nolwenn BOURIC, Patrice PROIETTI et Alain MACRON (5 h)

- Les champs de compétence avec distinction 1^{ère} et 2^{nde} intention
- La définition des bonnes pratiques
- Les gestes thérapeutiques

CNKE FORMATION, 96 Avenue du Maine, 75014 PARIS

Numéro de déclaration d'activité 11 75 52970 75

Responsable formation : Corinne LATRUFFE (corinne.latruffe@wanadoo.fr)

PROGRAMME DE FORMATION
Module 1
ED Sept 2016



CNKE

COMPAGNIE NATIONALE DES
KINÉSITHÉRAPEUTES EXPERTS

CNKE
formation

Dimanche 25/06/2017

08h30 -10 h 00 : Le consentement libre et éclairé et le secret professionnel

Raoul CARBONARO (1h30)

- le devoir d'information au cours de la séance
- le recueil du consentement

10h00 Pause

10h15 – 11h45 Le M-K et les pratiques complémentaires

Raoul CARBONARO et Patrice PROIETTI (1h30)

La question de la première intention : l'ostéopathie, le bien-être et le sport.

WE 3 Session 3: Examen pédagogique (23 septembre 2017)

Samedi 23/09/2016

9 h00 -12 h 00 Cas pratique commenté

Devoir sur table sur les habilitations du kinésithérapeute et la première intention ; la question du consentement libre et éclairé à partir d'un cas concret

14h00- 19h00 Soutenance orale

20h30 Remise des diplômes